



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 09-5451-1
Date de parution : 2025/06/12

Numéro de la version : 15.00
Remplace la version datée de : 2024/09/18

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

AGENT D'ÉTANCHÉITÉ COUPE-FEU CP-25WB+ 3M

Numéros d'identification de produit

11-4002-1960-3	42-0016-4710-8	42-0016-4715-7	42-0016-4716-5	70-0091-7202-7
98-0400-5379-9	98-0400-5380-7	98-0400-5381-5	98-0400-5382-3	98-0400-5383-1
98-0400-5392-2	98-0400-5406-0	98-0400-5407-8	98-0400-5448-2	98-0400-5456-5
98-0400-5463-1	98-0400-5562-0	98-0400-5573-7	98-0400-5610-7	98-0400-5629-7
98-0441-1101-5	DE-2729-4483-1	DE-2729-4484-9	JE-4100-2482-0	JE-4900-0628-3
JE-4900-0629-1	JE-4900-0630-9	JE-4900-0741-4	JE-4900-0845-3	JE-6000-0304-8
JN-3301-2827-1	KA-0000-0150-9	XF-0038-6976-5		

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Protection contre les incendies

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des Spécialités Industrielles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Mutagénicité des cellules germinales : Catégorie 2.
Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer des anomalies génétiques. Peut causer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Évitez de respirer les vapeurs, la poussière ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymère	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Eau	7732-18-5	10 - 30	Eau
Borate de Zinc 2335	138265-88-0	20 - 30 Secret Fabrication *	Oxyde de bore et d'hydroxyde de zinc (B12Zn4(OH)14O15)
Silicate de sodium	1344-09-8	10 - 15 Secret Fabrication *	Silicate de sodium
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	1241-94-7	3 - 7 Secret Fabrication *	Phosphate d'ethyl-2 hexyle et de diphenyle
Filament de fibre de verre continu	Aucun	1 - 3	Not Applicable
Fibres de verre	Aucun	1 - 3	Not Applicable
Oxyde de fer	1309-37-1	1 - 3	Oxyde de fer (Fe2O3)
Polyéthylène glycol	25322-68-3	1 - 3	Poly (oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy-
Phosphate de bis(2-éthylhexyle) et de phényle	16368-97-1	< 1	Ester phénylique de l'acide phosphorique, bis(2-éthylhexyle)
Polyéther polyol	68815-56-5	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Phosphate de Triphényle	115-86-6	< 0.3	Phosphate de triphényle
Quartz (SiO2)	14808-60-7	< 0.2	Quartz (SiO2)
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	2682-20-4	< 0.001	2-méthylisothiazol-3(2H)-one
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one	26172-55-4	< 0.001	5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

Polymère est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Fibres de verre est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Filament de fibre de verre continu est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Oxyde de fer est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Polyéthylène glycol est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

Phosphate de bis(2-éthylhexyle) et de phényle est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

Non combustible. Utiliser un matériau approprié pour cerner le feu.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition**Substance**

Monoxide de carbone

Bioxyde de carbone

Acide phosphorique

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Eliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder au frais. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques. Stocker dans un endroit sec. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Phosphate de Triphényle	115-86-6	ACGIH	MPT:3 mg/m ³	
Oxyde de fer	1309-37-1	ACGIH	MPT(fraction respirables):5 mg/m ³	
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m ³	
Polyéthylène glycol	25322-68-3	AIHA	MPT:10 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Selectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats

d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Rouge
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	7,5 - 8
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	0,33 [Ref Std:BUOAC=1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	2 333,1 Pa [@ 20 °C]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité relative	1,35 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Totalle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Ne s'applique pas</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	<=0,5 % en poids [Méthode de test: testé selon méthode EPA 24]
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<=6 g/l [Méthode de test: testé selon méthode EPA 24]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Aucun effet sur la santé attendu.

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux

d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Génotoxicité:

Génotoxicité et mutagénicité : Pourrait interagir avec le matériel génétique et, possiblement, modifier l'expression génétique.

Cancérogénicité:

Ingédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 2 000 - =5 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Borate de Zinc 2335	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 4,95 mg/l
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polymère	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Silicate de sodium	Dermale	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Silicate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Dermale	Lapin	LD50 > 7 940 mg/kg
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,8 mg/l
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Ingestion	Rat	LD50 > 15 800 mg/kg
Oxyde de fer	Dermale	Pas disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer	Ingestion	Pas disponible	LD50 3 700 mg/kg
Polyéthylène glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Polyéthylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 32 770 mg/kg
Phosphate de bis(2-éthylhexyle) et de phényle	Ingestion	Mouris	LD50 9 333 mg/kg
Phosphate de Triphenyle	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	Rat	LD50 > 20 000 mg/kg
Polyéther polyol	Ingestion	Mouris	LD50 > 540 mg/kg
Quartz (SiO ₂)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO ₂)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation-poussières /	Rat	LC50 0,171 mg/l

	brouillard (4 heures)		
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère	Lapin	Irritation minimale.
Silicate de sodium	Lapin	Corrosif
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de fer	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylène glycol	Lapin	Irritation minimale.
Phosphate de Triphenyle	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéther polyol	Données in Vitro	Corrosif
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Lapin	Irritant grave
Polymère	Jugement professionnel	irritant légère
Silicate de sodium	Données in Vitro	Corrosif
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Lapin	irritant légère
Oxyde de fer	Lapin	Aucune irritation significative
Polyéthylène glycol	Lapin	irritant légère
Phosphate de Triphenyle	Lapin	irritant légère
Polyéther polyol	Données in Vitro	Corrosif
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Borate de Zinc 2335	Cochon d'Inde	Non classifié
Silicate de sodium	Mouris	Non classifié
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Humain	Non classifié
Oxyde de fer	Humain	Non classifié
Polyéthylène glycol	Cochon d'Inde	Non classifié
Phosphate de Triphenyle	Humain	Non classifié
Polyéther polyol	Données in Vitro	sensibilisant
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	sensibilisant
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	N'est pas sensibilisant
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénérité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Borate de Zinc 2335	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Borate de Zinc 2335	In vivo	Mutagénique
Silicate de sodium	In Vitro	N'est pas mutagène
Silicate de sodium	In vivo	N'est pas mutagène
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de fer	In Vitro	N'est pas mutagène
Polyéthylène glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Polyéthylène glycol	In vivo	N'est pas mutagène
Phosphate de Triphenyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Polyéther polyol	In Vitro	N'est pas mutagène
Quartz (SiO ₂)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	In vivo	N'est pas mutagène
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	In vivo	N'est pas mutagène
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Oxyde de fer	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polyéthylène glycol	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérogène
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif	92 jours

				observé 100 mg/kg/jour	
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Silicate de sodium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 890 mg/kg/jour	2 génération
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 160 mg/kg/jour	2 génération
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 160 mg/kg/jour	2 génération
Polyéthylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Polyéthylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5699 +/- 1341 mg/kg/jour	5 jours
Polyéthylène glycol	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement		NOEL non disponible	
Polyéthylène glycol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 562 mg/animaux/jour	pendant la grossesse
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 690 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 690 mg/kg/jour	91 jours
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 77 mg/kg/jour	1 génération
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération

2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
--------------------------------	-----------	-------------------------------------	-----	---	------------------------

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Borate de Zinc 2335	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Silicate de sodium	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Polyéthylène glycol	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
Polyéther polyol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Méthyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Borate de Zinc 2335	Inhalation	système immunitaire système respiratoire cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,15 mg/l	2 semaines
Borate de Zinc 2335	Ingestion	Système endocrinien foie rénale et / ou de la vessie cœur la peau des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire Système nerveux yeux système respiratoire système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 375 mg/kg/day	92 jours
Silicate de sodium	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/day	4 semaines
Silicate de sodium	Ingestion	Système endocrinien sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	3 mois

					observé 804 mg/kg/day	
Silicate de sodium	Ingestion	cœur foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 259 mg/kg/day	8 semaines
Phosphate de 2-éthylhexyle et de diphenyle	Ingestion	cœur Système endocrinien tube digestif système vasculaire foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 463 mg/kg/day	90 jours
Oxyde de fer	Inhalation	Fibrose pulmonaire pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Polyéthylène glycol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,008 mg/l	2 semaines
Polyéthylène glycol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 640 mg/kg/day	13 semaines
Phosphate de Triphenyle	Dermale	Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	3 semaines
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	Système endocrinien foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 583 mg/kg/day	90 jours
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 700 mg/kg/day	120 jours
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 583 mg/kg/day	90 jours
Phosphate de Triphenyle	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Poulet	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	42 jours
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notificatifs chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	09-5451-1	Numéro de la version :	15.00
Date de parution :	2025/06/12	Remplace la version datée de :	2024/09/18

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ

MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca